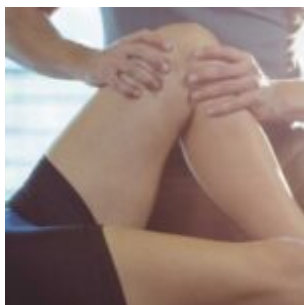


Masseurs-kinésithérapeutes : participez à l'amélioration du système de santé français



© 2024 Les Echos Publishing

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES), l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes sollicite les praticiens pour en savoir plus sur leur pratique. Ainsi, ces derniers vont pouvoir indiquer les difficultés et contraintes qu'ils rencontrent dans l'exercice de la kinésithérapie afin de permettre à l'Ordre d'identifier des axes d'amélioration et de faire des propositions auprès des pouvoirs publics.

Un traitement des données pseudonymisées

Trois questionnaires vont ainsi être proposés, durant les 18 mois à venir, sur des thèmes variés comme le mode d'exercice, les critères d'installation, l'effet des nouvelles politiques conventionnelles et les nouveaux modes d'exercice. Ces questionnaires durent une quinzaine de minutes. Les données seront pseudonymisées avant leur analyse.

Le premier questionnaire est d'ores et déjà disponible sur le site. Il est accessible jusqu'au 12 août et porte sur le mode d'exercice.

Pour répondre au premier questionnaire :
<https://commissiondemographie-ordremk.limesurvey.net/356224>

© 2024 Les Echos Publishing